



VILLE DE  
LA GARENNE-COLOMBES

Le 26 juin 2009

**IMPORTANT**

## A l'attention de Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de l'école élémentaire et maternelle André-Marsault

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves de l'école André-Marsault,

Plusieurs enfants de l'école élémentaire André-Marsault souffrent de syndromes grippaux évocateurs de grippe A. En accord avec la DDASS et l'Inspection Académique, **j'ai pris la décision de fermer l'école élémentaire et maternelle André-Marsault à partir d'aujourd'hui.**

Je souligne que cette mesure n'est qu'une mesure de précaution qui vise à éviter le plus possible le contact entre les enfants.

**Les enfants seront néanmoins accueillis dans les conditions normales aujourd'hui pour permettre aux parents de s'organiser.**

Cette mesure concerne l'école, la kermesse de la maternelle de ce soir et les centres aérés de mercredi prochain. Cette fermeture est prise pour une durée indéterminée qui sera fonction de l'évolution de l'épidémie de grippe.

Les autorités sanitaires me demandent de vous préciser que cette grippe semble très contagieuse mais peu grave.

Dans le cas où votre enfant présenterait de la fièvre ou tout autre symptôme évocateur de grippe, je vous invite à contacter votre médecin traitant ou le centre 15.

Je vous communiquerai tout autre renseignement par le site Internet : **www.lagarennecolombes.fr** Un numéro de téléphone dédié (**01 72 42 40 73**) est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Je suis certain de votre compréhension pour cette mesure que je me devais de prendre et vous assure de mes sentiments dévoués et attentifs.

Philippe JUVIN  
Maire de La Garenne-Colombes  
Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine

Numéro d'information : 01 72 42 40 73